



COMITE DE PILOTAGE N°7 - OCM MAURIENNE T2 Lundi 07 septembre 2015

COMPTE-RENDU

Le sept septembre deux mille quinze à 14h30, le Comité de Pilotage de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne à l'industrie, l'artisanat, au commerce et aux TIC.

Participants :

Membres votants :

	DIRRECTE	représenté par Olivier COPPENS
GENON Hervé	Syndicat Pays de Maurienne	Présent
CHARVOZ Pierre-Marie	Département Savoie	Excusé
BONARD Michel	CCI 73	Présent
BERRUET Jacques	CMA 73	Excusé
TRACQ Jérémy	CCHMV	Excusé
CHEMIN François	CC Terra Modana	Présent
BACHALARD Jean-Pierre	CCMG	Présent
ROSSI Philippe	CCCM	Présent
PICTON Marc	CC de l'Arvan	Excusé
DURIEUX Gérald	CCC La Chambre	Présent
GENON Hervé	CCPM	Présent
GARNIER Eric	UCA Lanslebourg Mont-Cenis	Excusé
RITTAUD Mathilde	GPCM	Présente
RICHARD Jean-François	GEPRO	Excusé
MULET Eric	GAEM	Présent
AVALLONE Erick	UCA La Chambre	Présent
PERNET Denise	UCA Porte de Maurienne	Excusée

Assistaient également :

BEJUIT Maxime (CMA), BERNARD Jean-Marc (Communauté de Communes Maurienne Galibier), BULY Laurence (Agence Economique de la Savoie), BURGALIERES Anne (CC Cœur de Maurienne), COUTAZ Josiane (CCI), GARNIER Nelly (SPM), ROMERO AVILA Christel (SPM).

Date de l'invitation :

8 juillet 2015

Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Validation du compte-rendu du précédent comité de pilotage de l'OCM
- Actualités
- Avancement des actions de fonctionnement en cours
- Nouvelles actions de fonctionnement à engager
- Nouveaux projets d'investissement - aides directes aux entreprises
- Etat d'avancement de l'OCM au 07/09/2015
- Zoom sur l'artisanat, le foncier et l'immobilier d'entreprise en Maurienne par la CMA
- Choix de la date du prochain Comité de Pilotage

Après un rapide tour de table, personne n'ayant de remarques particulières, le compte-rendu du comité de pilotage du 15 juin 2015 est validé.

1. Actualités

Contrats territoriaux (CDDRA et CTS)

Le Comité de pilotage du 1^{er} juillet 2015 a donné des avis favorables pour les dossiers « Relooking de la carte de fidélité » porté par le GPCM et « Outils connectés » (combinant développement yatou-en-maurienne.fr, web série et linéoscope) dossier porté par le SPM.

Artisanales de Maurienne 2015

Elles auront lieu les 11, 12 et 13 septembre à Modane.

Rencontres régionales du Commerce 2015

Organisées le 2 octobre 2015 par la DIRECCTE en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, la Chambre du Commerce et de l'Industrie Rhône-Alpes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes et ARADEL.

Premières Rencontres régionales des Unions Commerciales

Elles se tiendront le 19 octobre 2015 à Lyon (covoiturage possible) et porteront sur le thème de « S'unir pour réussir ».

2. Avancement des actions de fonctionnement en cours

Professionnalisation des TPE du commerce (Action 3)

Pour les 2 scénarios retenus au comité de pilotage 15 juin 2015, le nombre d'entreprises intéressées est le suivant :

- 1 pour le diagnostic individuel « aménagement du point de vente » porté par la CCI 73
- 1 pour le parcours collectif « améliorer sa communication » (avec Créamel) porté par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne.

Le comité de pilotage décide d'engager l'action avec la CCI 73, sachant qu'elle est réalisable dès le 1^{er} inscrit. La convention portera sur un accompagnement de 10 entreprises et fera l'objet d'un avenant si le nombre se révèle supérieur.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
CCI Savoie	10 000 €	Fisac	2 000 €	20%	Accordée

Développement du Yatou-en-maurienne.fr et Web série (Action 4)

Cette action présentée en comité de pilotage du 15 juin 2015 a été recadrée dans son financement compte tenu du redimensionnement du projet : 20 épisodes pour la web série dont 2 pour les unions commerciales (GPCM et GAEM). En parallèle et afin de promouvoir le site, il est proposé aux unions commerciales de relancer leurs adhérents pour l'utilisation des autocollants yatou.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
		FISAC	1 708 €	20%	
SPM	8 539.80€	FISAC	1 708 €	20%	Accordée

Depuis la création du site yatou-en-maurienne, il y a eu : 7 043 visiteurs et 9 579 visites (provenance : 44% par des liens, 29% par saisie de l'adresse, 22% par moteur de recherche). Avec le développement en cours, la page d'accueil sera réorganisée en intégrant les web séries. Un menu par rubrique permettra de lister les fiches par type (ex dans rubrique artisans : charpentier, maçon....) et les fiches du site seront également référencées.

Linéoscope –Dynamisation des pôles commerciaux (Action 6)

Depuis la validation du projet en juin dernier, quatre personnes (3 SPM et 1 Communauté de Communes Coeur de Maurienne) ont été formées à l'utilisation du logiciel linéoscope, et les cellules répertoriées en 2013 ont été dessinées (754 cellules dont 174 vacantes).

La correction des erreurs bloquant la migration des données 2013 vers la version 2015 est toujours en cours, ainsi que la collecte des informations auprès des points de vente (108 locaux occupés revenus, soit un taux de retour de 19%).

Il restera encore à réaliser la collecte des informations sur les locaux vacants (174) et la saisie des mises à jour 2015 afin de pouvoir réaliser la mise en perspective des données 2013/2015.

Amélioration de l'accessibilité PMR (Action 7)

Cette action visant à améliorer l'accessibilité des points de vente aux Personnes à Mobilité Réduite a été conduite par la CCI et la CMA :

- 3 réunions publiques de sensibilisation
- 11 pré-diagnostics CMA réalisés (sur 20 prévus) et 20 pré-diagnostics CCI réalisés
- Dépenses réalisées : 17 100 € (3 150€ de sensibilisation, et 13 950 € de pré-diagnostics)

L'action en cours de solde présente un reste à réaliser s'élevant 4 050 € de dépenses pour les artisans (soit 972€ de Fisac). Compte tenu des échéances sur l'accessibilité, une action collective est proposée ci-après afin d'utiliser ce reliquat.

3. Nouvelles actions de fonctionnement à engager

Secondes Rencontres du Commerce et de l'Artisanat (Action 2) :

Co-organisées par le SPM, Maurienne Expansion et la CCCM, cet évènement multi partenarial est programmé le 2 novembre 2015 à Hermillon. Il s'agit d'un temps fort dédié aux commerçants et artisans Mauriennais afin de favoriser les échanges et d'apporter des informations répondant à leurs besoins et leurs projets.

Le programme proposé s'articule autour d'une plénière abordant l'offre locale, la demande et les outils disponibles. Pendant le repas, une vidéo sur l'économie de proximité sera projetée, et des stands de documentation (CMA, CCI...) seront accessibles. Trois ateliers aborderont ensuite les nouveaux modes de financement, les dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté et les RH.

Les unions commerciales seront destinataires du programme détaillé afin de compléter celui-ci pour mieux répondre aux attentes des commerçants et artisans.

Maîtres d'ouvrage	Dépense éligible	Subventions sollicitées			Décision
SPM et Maurienne Expansion	16 885 € TTC	FISAC	2 025 €	12% du TTC	ACCORDÉE
		CDDRA	4 860€	28% du TTC	Copil des contrats le 29/09/2015
		SPM/Maurienne Expansion	10 000€	60% du TTC	

Amélioration accessibilité PMR (Action 7) :

Sur l'enveloppe restante de l'action 7, la CMA propose 2 sessions d'accompagnement collectif dans la saisie des formulaires accessibilité ; l'une se tiendra à St Jean de Maurienne et l'autre à Fourneaux. Chaque artisan participe à hauteur de 25€.

Un kit informatique est créé et diffusé auprès des entreprises souhaitant se mettre en conformité.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
CMA Savoie	4 050 € HT	FISAC	972 €	24 % du HT	ACCORDEE

4. Nouveaux projets d'investissement – aides directes aux entreprises (Action 9)

Tabac de l'Hôtel de ville – Hallak – St Jean de Maurienne :

Le projet porte sur la réfection des peintures, du plafond, des murs, du sol, la sécurité (alarme, rideau, vidéosurveillance), et des équipements divers.

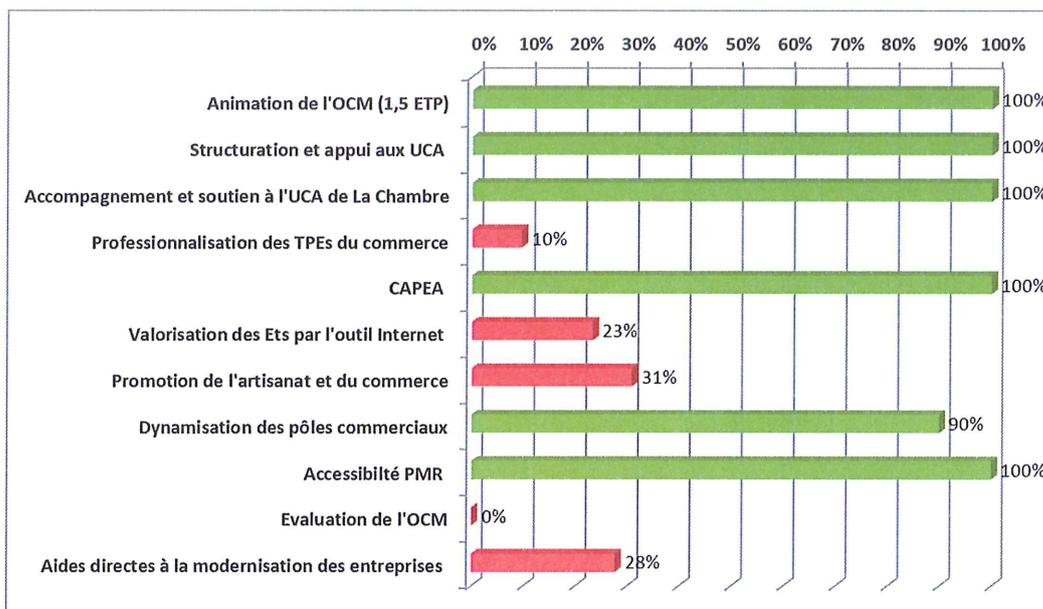
Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
Tabac de l'Hôtel de ville	20 410 € HT	FISAC	4 082 €	20%	ACCORDEE

Point d'étape Aides Directes à l'investissement à mi-parcours

Communautés de communes	Entreprises rencontrées	Dossiers présentés au COPIL		Dossiers à recevoir	Dossiers abandonnés
		retenus	refusés		
CCCC	7	3		3	1
CCCM	7	3	1	3	
CCHMV	7	3		4	
CCPM	2			2	
Terra Modana	1	1			
CCMG	1			1	
Total	25	10	1	13	1

Il est demandé aux élus de relayer l'existence de ces aides auprès des entreprises de leur territoire. Le règlement d'attribution présentant en détail celles-ci est disponible sur le site du SPM (http://www.maurienne.fr/fr/il4-maurienne_p24-commerce-et-artisanat.aspx).

5. Etat de la consommation des crédits FISAC au regard des actions engagées



En globalité, l'enveloppe Fisac est consommée et/ou engagée à hauteur de 59%.

Le comité de pilotage valide les remaniements de l'enveloppe comme suit :

Action 1: Animation de l'OCM

Attribués : 13 500€ de FISAC

Besoin complémentaire : 1 500€ de FISAC

Disponible sur l'action 8 : Evaluation de l'opération

La mise à jour du linéoscope et l'échéance des rencontres du commerce, nécessitent d'augmenter pendant 2 mois le temps de travail des animatrices de l'OCM (passage de 1.4 ETP à 1.6 ETP).

L'évaluation de l'OCM sera réalisée en interne.

Action 2.1: Accompagnement de l'UCA de La Chambre

Attribués : 2 550€ de FISAC

Besoin complémentaire : 2 896€ de FISAC

Disponible sur l'action 5 : Promotion de l'Artisanat et du Commerce

Ces remaniements donneront lieu à la signature d'avenant à la convention de l'OCM.

Le comité de pilotage est à l'écoute de propositions pour valoriser les entreprises par l'outil internet.

6. « Zoom sur l'artisanat, le foncier et l'immobilier d'entreprise en Maurienne » de la CMA

Maxime BEJUIT, chargé d'études à la CMA présente sa méthodologie de travail et son avancement. Voir la présentation ci-jointe.

La réunion de termine à 16h.

Prochain comité de pilotage fixé au lundi 23 novembre 2015 à 14h00

Salle Jean Louis Barrault à St Jean de Maurienne

Hervé GENON
Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne

